



Lettre de direction n° 914

COVID 19 : le SNPDEN-UNSA accompagne et soutient les personnels de direction

Les autorités de l'Etat ont procédé ce week-end à la communication et à la mise en œuvre d'une nouvelle série de mesures visant à renforcer encore la lutte contre la propagation du Coronavirus dans notre pays.

Une partie de ces mesures est de nature à réduire encore les possibilités du maintien d'une activité minimum dans nos établissements du fait, entre autres, d'une amplification de la prescription du confinement à domicile, de la demande de ne pas tenir de réunions en présentiel et des réductions des possibilités de transport.

Les deux impératifs majeurs prioritaires vont être d'une part d'assurer continuités administrative (pour nous et nos personnels) et pédagogique (pour nos élèves), et d'autre part l'accueil exceptionnel des enfants des personnels soignants sans autre solution de garde. Mis à part ces deux nécessités, tout le reste devra être reporté, maintenu par le télétravail ou organisé en audio ou visio-connexion.

Ces mesures drastiques s'imposent à nous et elles vont nous conduire à organiser, sur des bases nouvelles et à grande échelle, des formes généralisées d'enseignement à distance, et ce sur des durées possibles de plusieurs semaines. Il s'agit là d'un défi hors norme pour le service public d'éducation appelé ainsi à maintenir ses missions dans des conditions exceptionnelles : cette exigence va une nouvelle fois conduire les personnels de direction à se mobiliser pour faire face aux attentes de l'institution comme aux demandes des élèves et des familles.

Conscient du poids que cette lourde responsabilité va faire peser sur les épaules de nos collègues et de l'exposition qui va être la leur face à une opinion publique inquiète, le SNPDEN-UNSA se mettra à leur disposition pour leur apporter au plus près conseil, aide et soutien, et les aider ainsi à assurer au mieux leurs fonctions dans un contexte complexe et incertain.

Il reviendra aussi au SNPDEN-UNSA de faire remonter à l'ensemble des autorités de tutelle, et au cabinet du Ministre en premier lieu, les difficultés rencontrées afin qu'elles nous

donnent des éléments concrets et adaptés de solution, ainsi que les questions posées, afin qu'elles y apportent les réponses précises attendues.

A titre d'exemple, nous avons demandé depuis deux jours au Ministère une simplification et une homogénéisation du circuit des consignes, afin d'éviter que chaque échelon administratif ne les décline localement à sa manière, ce qui provoque incohérences et incompréhensions. Une action vers les collectivités territoriales a également été demandée pour que leur communication en direction des agents ne conduise pas à rendre pratiquement impossible les demandes de maintien d'une ouverture minimale des EPLE ainsi qu'une formalisation des possibilités qu'ont les chefs d'établissement de prendre, en raison des circonstances exceptionnelles du moment, des décisions et des actes qui, en temps normal, nécessiteraient une délibération de nos instances.

Nous avons aussi redit notre souhait que les applications numériques, dont l'usage est très majoritairement préconisé, soient à la hauteur des besoins tant au plan des contenus que des capacités de millions de connexions possibles.

Dans les jours et les semaines à venir, nous continuerons à mener cette action avec constance de manière à apporter à nos collègues les appuis attendus et les réponses escomptées, et ce afin de faciliter l'exercice de leur action à la tête des établissements secondaires publics. Notre compte Twitter et notre forum-adhérents sur notre site seront à ce titre privilégiés. Nous jouerons également ce rôle de contact en direction de l'ensemble des organisations représentatives du système éducatif dans un esprit constructif.

Dans ce contexte, nous recommandons aux collègues de se donner le temps de la réflexion et d'échanger entre eux et avec nous à tous les niveaux : même si l'heure est grave et la tension forte, il reste de notre responsabilité d'apprécier localement ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas, d'éviter de prendre trop à la hâte une décision qu'une nouvelle consigne viendrait invalider à court terme, et surtout de céder à la pression de tel ou tel donneur de leçons. Nous avons par le passé fait maintes fois la démonstration de notre capacité à faire face avec sang-froid, raison et pragmatisme à des difficultés majeures : nous le ferons à nouveau cette fois avec le sens du service public qui nous anime collectivement et qui donne du sens à l'exercice de notre métier.

Les personnels de direction peuvent solidairement compter sur le SNPDEN-UNSA, et le service public d'éducation et la société française dans son ensemble peuvent compter sur les personnels de direction.

Le secrétaire général, Ph VINCENT.